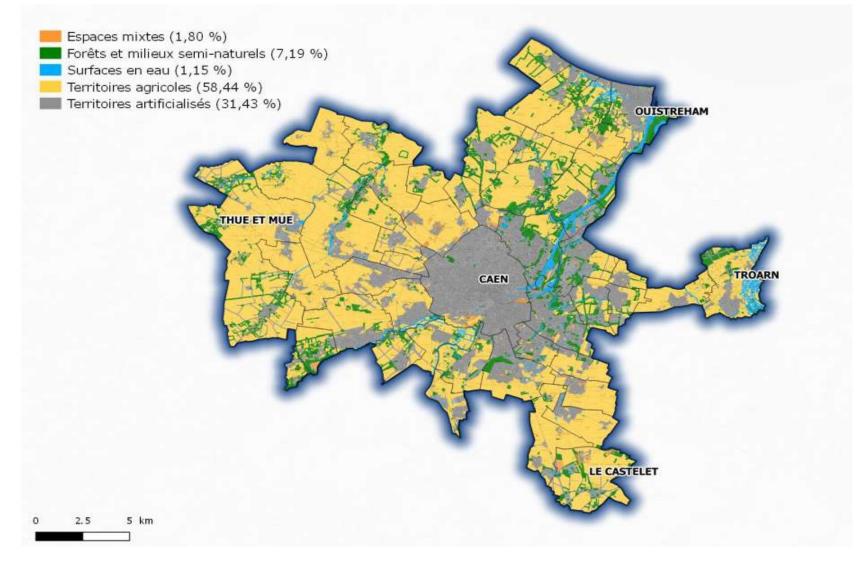




- > 58% du territoire est agricole
- > A titre de comparaison, le département est marqué par une forte ruralité et une omniprésence de l'activé agricole (près de 67%)
- > La SAU de Caen La Mer est donc moins importante que la SAU départementale, ce qui confirme le caractère urbain/périurbain du territoire
- > L'agglomération de Caen, préfecture de département, occupe une part importante de la surface totale du territoire d'études

Des espaces agricoles bien représentés







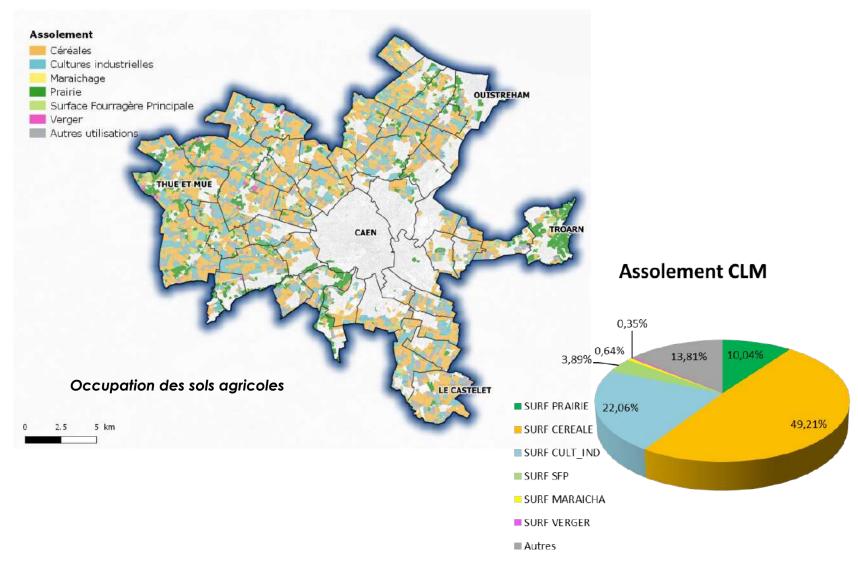
Caen la Mer

SAU 2019 = 58 %
Prairies = 10 %
Céréales = 49 %
Cultures indus = 22 %
Surface fourragère principale = 4 %
Maraîchage = 0,64 %

Département Calvados

SAU 2019 = 67 %
Prairies = 42,37 %
Céréales = 29,56 %
Cultures indus = 5,52%
Surface fourragère principale = 13,71%
Maraîchage = 0,24 %

Une production agricole tournée majoritairement vers la grande culture











A l'échelle de la CU CLM, entre 2009 et 2020

2,6 % de la superficie du territoire urbanisée

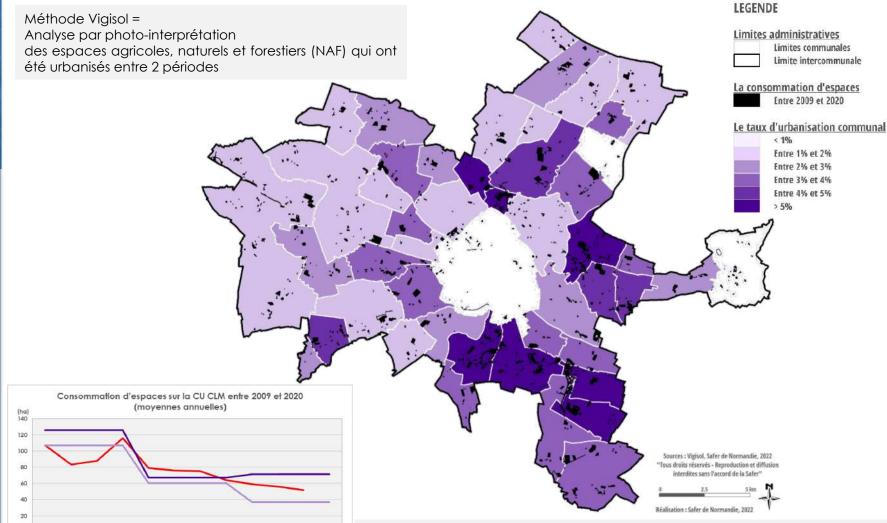
Moyenne de 1,8 ha / commune / an

Division par 2 de la consommation d'espaces entre les périodes 2009-2012 et 2012-2016

Regain de la consommation d'espaces depuis 2016

(avec de nombreuses zones d'urbanisation en 2020)

La consommation d'espaces globale



La référence pour le calcul de la consommation d'espaces pour le PLUi HD de la CU CLM est la méthode CCF. La comparaison avec la méthode Vigisol permet de confirmer la tendance observée



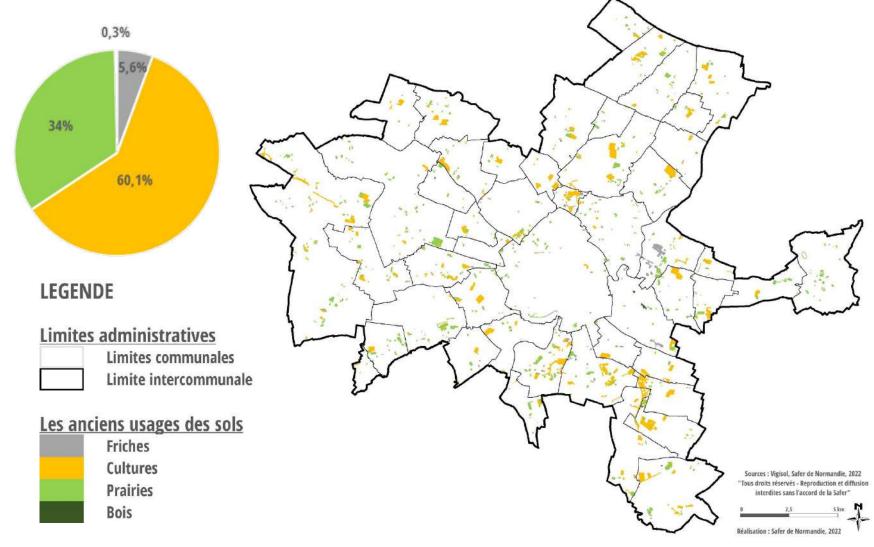




A l'échelle de la CU CLM, entre 2009 et 2020 :

- 90% de la consommation d'espaces effectuée au détriment de surfaces agricoles (ou potentiellement agricoles)
- Consommation d'espaces à l'image de l'occupation du territoire, avec des cultures majoritairement consommées
- 60% des surfaces étaient des cultures (24% à l'échelle régionale)
- 34% des surfaces étaient des prairies (63% à l'échelle régionale)

Les anciens usages des espaces consommés





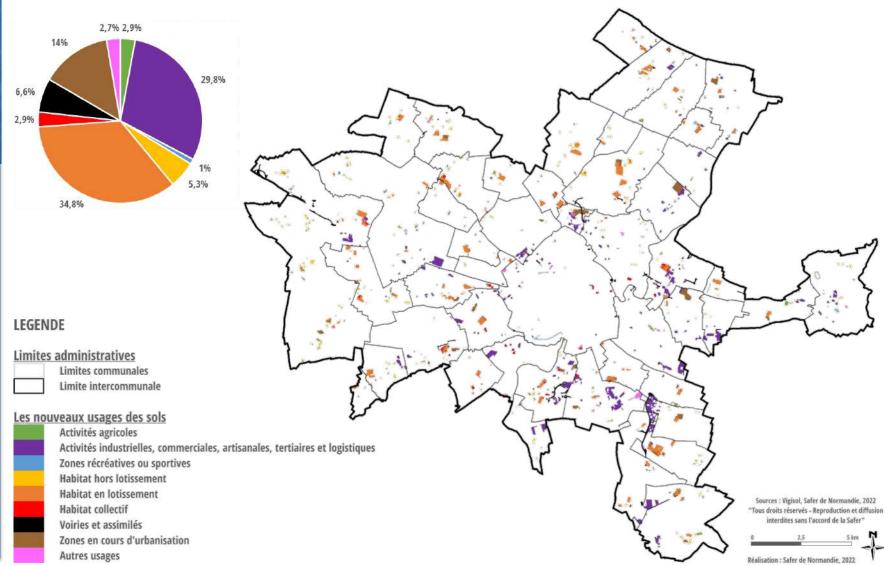




A l'échelle de la CU CLM, entre 2009 et 2020 :

- 43% de la consommation d'espaces au profit de l'habitat (50% à l'échelle régionale)
- 30% pour des zones d'activités (15% à l'échelle régionale)
- 14% de zones en cours d'urbanisation dont les usages définitifs ne sont pas encore déterminés précisément (13% à l'échelle régionale)

Les nouveaux usages des espaces consommés





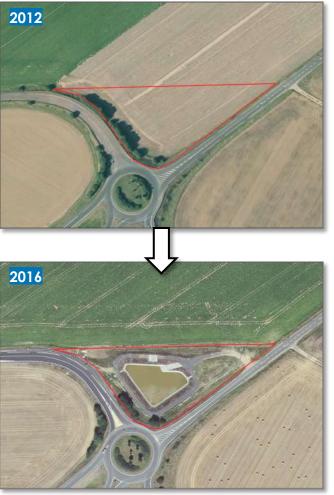




A l'échelle de la CU CLM, entre 2009 et 2020 :

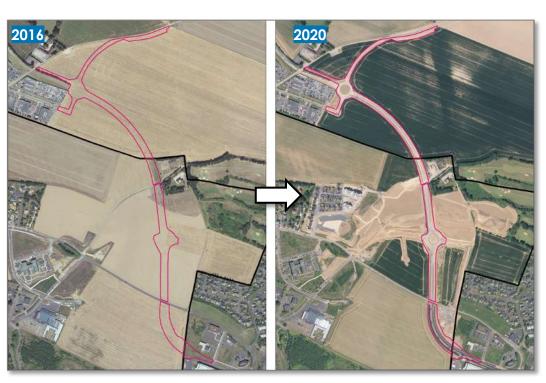
- La création de routes, parkings, pistes cyclables et leurs équipements associés (bassins de rétention des eaux pluviales) génèrent de la consommation d'espaces
- 30 des 48 communes étaient concernées
- 6,6 % de la consommation totale (8% à l'échelle régionale)
- 0,2 % de la superficie totale de la CU

Exemples de consommation d'espaces : La création d'infrastructures routières et d'équipements associés



Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales

= Environ 0.7 ha Thue et Mue



Création d'un axe routier structurant Le Boulevard Urbain Nord-Est (BUNe)

= Environ 4,75 ha

(sans compter les bassins de rétention, en cours d'urbanisation) Biéville-Beuville / Epron / Hérouville-Saint-Clair



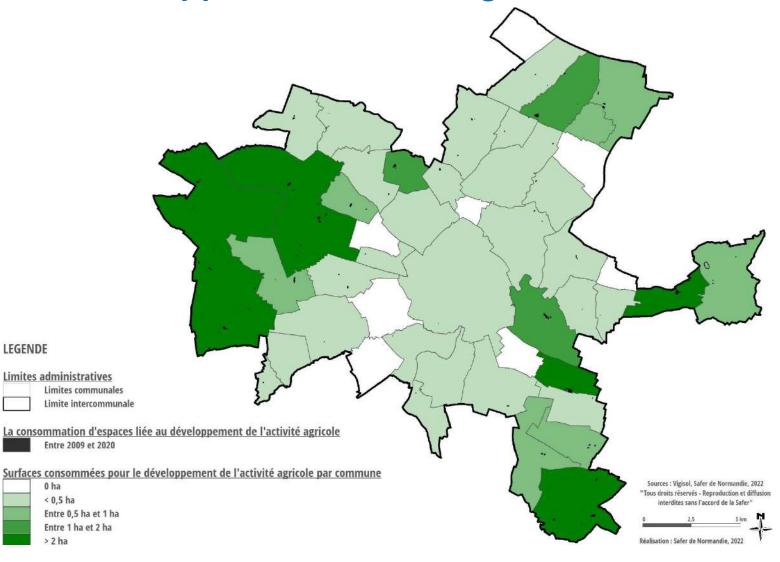




A l'échelle de la CU CLM, entre 2009 et 2020 :

- 40 des 48 communes concernées
- 3 % de la consommation totale (environ 10% à l'échelle régionale)
- 0,07% de la superficie totale de la CU

Exemples de consommation d'espaces : La création ou le développement de sites agricoles







Des exploitations agricoles qui génèrent de la consommation d'espaces, dans le but de :

- Créer de nouveau sites d'exploitations;
- Mettre aux normes sanitaires leurs infrastructures:
- Agrandir / Développer leurs activités:
- Diversifier leurs activités.

Cette consommation d'espace se traduit par :

- De nouveaux bâtiments (stockage de matériels ou de denrées, d'élevage, ...);
- De plateformes, de zones bétonnées pour les parcours des animaux;
- Des fosses à lisier :

Exemples de consommation d'espaces : La création ou le développement de sites agricoles

















Création d'un site agricole = Environ 2,30 ha Grentheville













Des potentialités agronomiques élevées quelque soit le système de production (céréalier, maraicher, élevage). **Un territoire propice à tous les systèmes agricoles.**

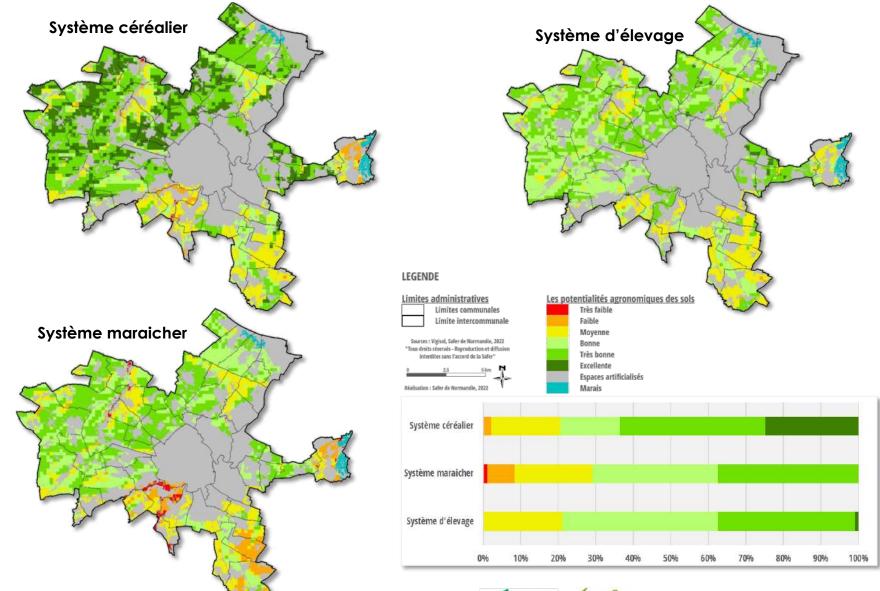
Une agriculture en place, à l'image de la ressource « sol ».

 Des liens forts entre les systèmes de production en place et les potentialités agronomiques des sols

Les terres sur Caen la mer sont situées dans les meilleurs secteurs à l'échelle du département du Calvados

La problématique de la durabilité des sols reste un enjeu d'avenir.

Des potentialités agronomiques des sols très élevées



Diagnostic agricole



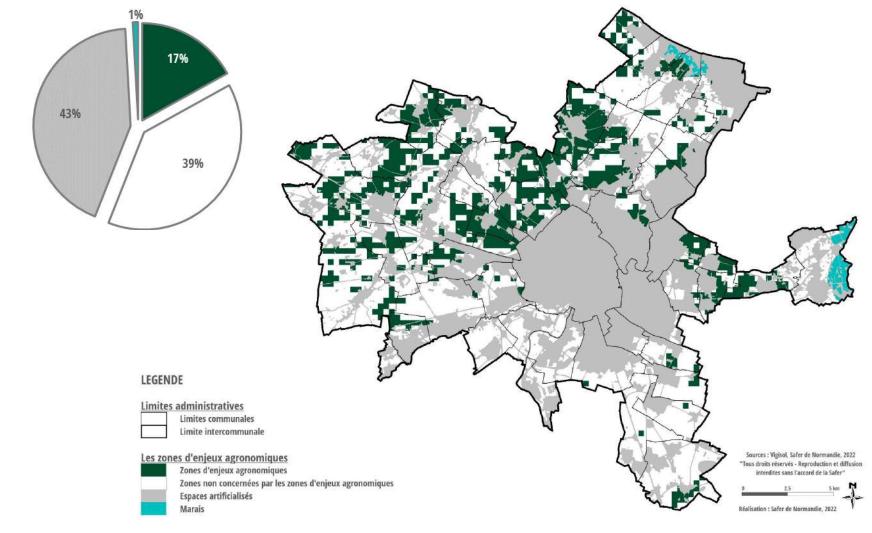
Les plus hautes potentialités agronomiques, quel que soit le système de production en place:

- 6 200 ha
- 17% du territoire
- 30% du territoire (où l'information concernant les potentialités agronomique est disponible)

Il demeure plusieurs réflexions à mener, lors des choix d'urbanisation sur:

- la conservation et la protection des zones à hautes potentialités
- la mise en place de dispositions particulières

Vers une prise en compte des plus hautes potentialités?













A l'échelle de la CU CLM, entre 2017 et 2021

Un territoire attractif

L'ensemble du territoire est concerné

Une progression forte entre 2017 et 2021

4,5 % du territoire notifié en 5 années

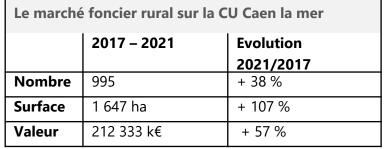
(1 % à l'échelle départementale)

Par rapport au marché foncier départemental :

- = 4,6 % en nombre
- = 3,3 % en surface
- = 6,3 % en valeur

Superficie moy, d'une transaction =1,7 ha (2,4 ha à l'échelle départementale)

Un marché foncier dynamique et en progression



sur la CU Caen La Mer

2019

-D-Nombre

2020

Surfaces (en ha)

28 961 k€

Waleur (en k€)

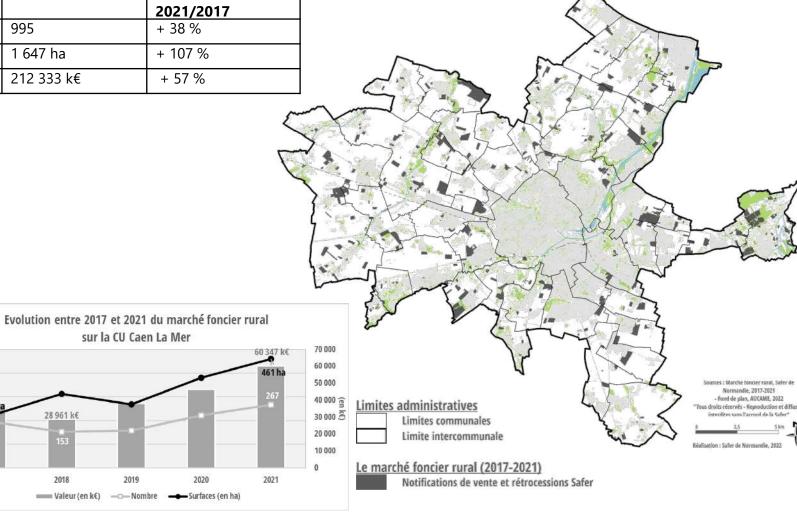
Se 400

an hecta

을 200

€ 100

2017









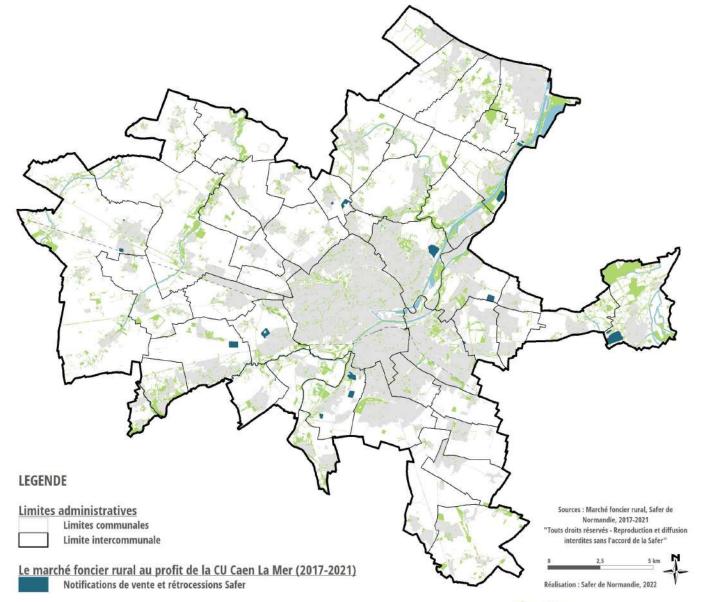
A l'échelle de la CU CLM, entre 2017 et 2021 :

- 20 notifications enregistrées
- 2 rétrocessions par la Safer
- 90 ha acquis par la CU CLM
 - Dont 80 ha en direct
 - Dont 10 ha en rétrocession Safer (piste cyclable et échange foncier dans le cadre d'une compensation agricole)

2,4 % du marché foncier total (en nombre)

5,5 % du marché foncier total (en surface)

La CU CLM achète du foncier!









A l'échelle de la CU CLM, entre 2017 et 2021 :

- Un marché foncier empreint de l'urbain
- 600 ha, soit 37% des surfaces, ont été vendus en vue d'un changement de destination :
 - 11,5% pour des usages résidentiels et de loisirs
 - 25,5% pour des usages d'artificialisation (20% à l'échelle départementale)
- 1 040 ha, soit 63% des surfaces, sont restés sur les marchés des espaces naturels :
 - 61% pour des usages agricoles
 - 2% pour des usages forestiers

Un marché foncier entre l'urbain et le rural



Le marché agricole

Actif: 60% en surface (70% à l'échelle départementale)

Le marché des « maisons à la campagne »

- 20 % du marché total en nombre (215 transactions)
- 2^{nde} place du marché total en valeur

Le marché des espaces de loisirs et non productifs

Mêmes proportions qu'à l'échelle départementale

Le marché forestier

Anecdotique (3 transactions pour 31 ha)

Le marché de l'urbanisation domine le marché total

- 440 transactions pour 420 ha
- 44% en nombre (4 fois > à la moyenne départementale)
- 50% en valeur
- Diminution en surface (léger regain en 2021)
- · Acquisitions par les collectivités :
 - 15% des transactions
 - 1/4 des surfaces

	Prix moyen/m²	Surface moyenne/m²
Personnes physiques	111 €/m²	837 m²
Personnes morales	23 €/m²	20 237 m²
Etat et collectivités	14 €/m²	18 729 m²
Ensemble	24 €/m²	39 803 m²







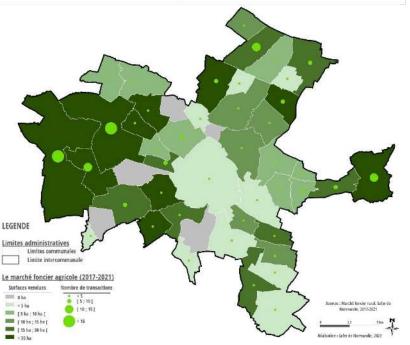
A l'échelle de la CU CLM, entre 2017 et 2021:

- Près de 80 % des biens vendus sont non bâtis: Un marché agricole avant tout parcellaire
- · Les agriculteurs premiers acquéreurs de foncier agricole: 78 % du marché agricole en surface
- 80% des surfaces vendues louées sont acquises par des agriculteurs en place illustrant une maitrise foncière et une sécurisation du foncier

Concernant les acquéreurs non agricoles, il s'agit principalement d'investissement et de bailleurs (apporteurs de capitaux)

Un marché agricole dynamique, porté par des acquéreurs de la sphère agricole



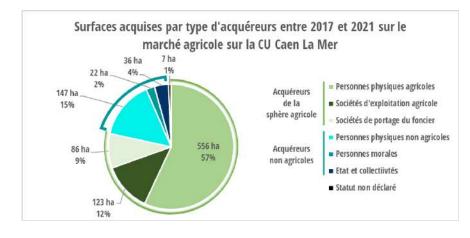


En 5 ans, 180 transactions pour près de 1 000 ha (sur 43/48 communes de la CU CLM)

Une moyenne de 5 ha / notification (6 ha à l'échelle départementale)

Un marché en progression

En 2020 et 2021, plusieurs ventes de grandes surfaces (transmission en famille, acquisitions par des fermiers en place, rétrocession d'un haras, ...)









A l'échelle de la CU CLM, entre 2017 et 2021

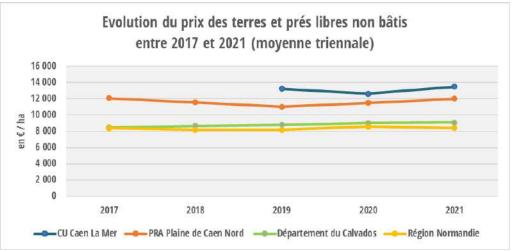
Des prix supérieurs à la Petite Région Agricole (PRA) de la Plaine de Caen Nord, au Calvados et à la Normandie ...

... mais une progression plus mesurée

Une forte pression foncière liée à différentes raisons :

- La rareté du foncier agricole
- L'accessibilité au foncier agricole
- La qualité agronomique
- La consommation d'espaces
- L'attractivité ciblée sur certains types de biens agricoles

Un prix de foncier agricole élevé



En 2021 : 13 482 €/ha libres

PRA Plaine Caen Nord : 12 010 € Département du Calvados : 9 090 €

Région Normandie : 8 410 €

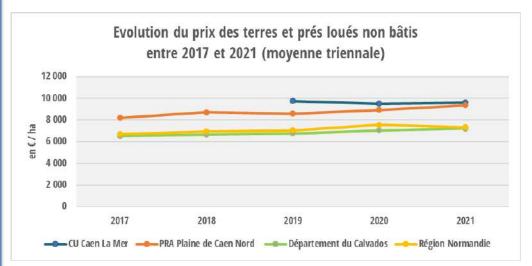
France : 5 940 €

Entre 2019 – 2021 = + 1,8 %

PRA Plaine Caen Nord: +9%

Département du Calvados : + 3,5 %

Région Normandie : + 2,7 %



En 2021 : 9 595 €/ha loués

PRA Plaine Caen Nord : 9 350 € Département du Calvados : 7 200 €

Région Normandie : 7 330 €

France: 4910 €

Entre 2019 – 2021 = - 1,5 %

PRA Plaine Caen Nord: +8,8 % Département du Calvados: +6,7 %

Région Normandie: +4%







Une anticipation foncière pour :

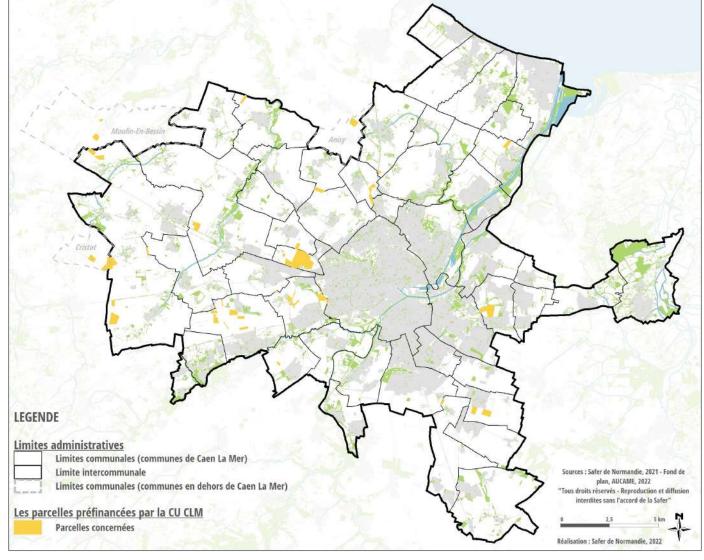
- accompagner les projets de la CU
- favoriser les négociations amiables
- les compensations agricoles futures

277 ha de réserves foncières préfinancés par Caen la mer auprès de la Safer de Normandie

• Dont 240 ha sur le territoire de la CU

Valorisés par 43 exploitations agricoles Dont 35 ont leur siège sur la CU CLM (via des conventions précaires permettant d'exploiter temporairement les terrains)

Les réserves foncières Safer préfinancées par la CU CLM









175 questionnaires retournés 224 entreprises agricoles recensées/ 242 (environ 93% recensées).

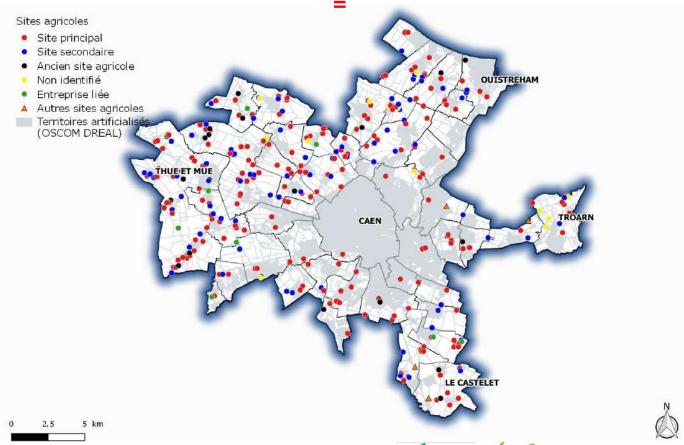
311 sites caractérisés en zone agricole (279 sites agricoles (principaux 198 et secondaires 81), 23 anciens sites agricoles et 9 entreprises liées à l'agriculture

Bilan chiffré de l'enquête Chambre régionale d'agriculture de Normandie (CRAN)

Environ ~ 141 rendez-vous individuels sur 9 permanences

Des relances téléphoniques et la participation des agriculteurs référents

Visites terrain

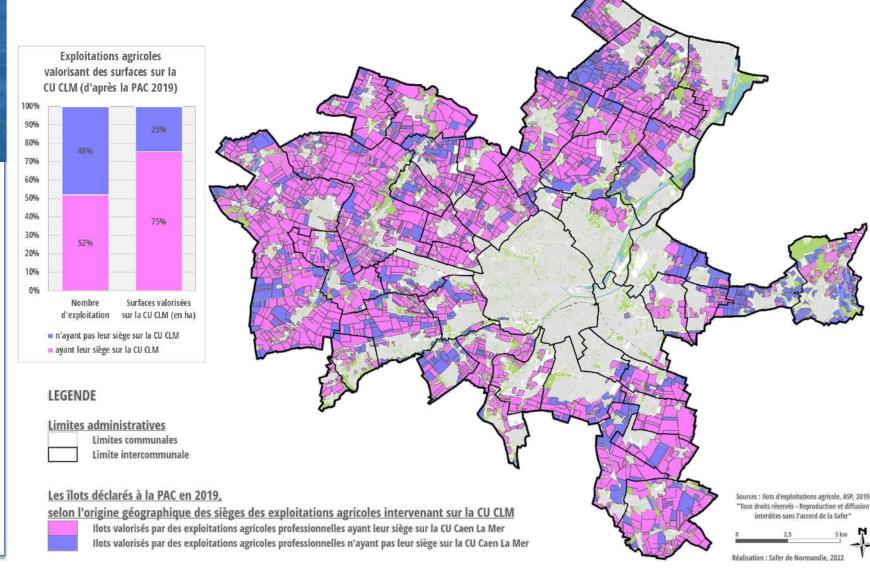




A l'échelle de la CU CLM, d'après la PAC 2019:

- 456 exploitations agricoles interviennent sur le territoire de la CU CLM
 - 242 structures ayant leur siège sur CLM soit 52%
 - 216 exploitations « extérieures » soit
- 39% de la SAU totale des exploitations, valorisé sur la CU CLM
- 19 889 ha de SAU exploitée sur la CU CLM
 - Dont 76,5% valorisée par des exploitants ayant leur siège sur CLM (15 230 ha)
 - 23,5% exploitée par des exploitants « extérieurs » (4 658 ha)

Un territoire avant tout valorisé par des exploitations ayant leur siège sur le territoire









A l'échelle de la CU CLM, d'après la PAC 2019:

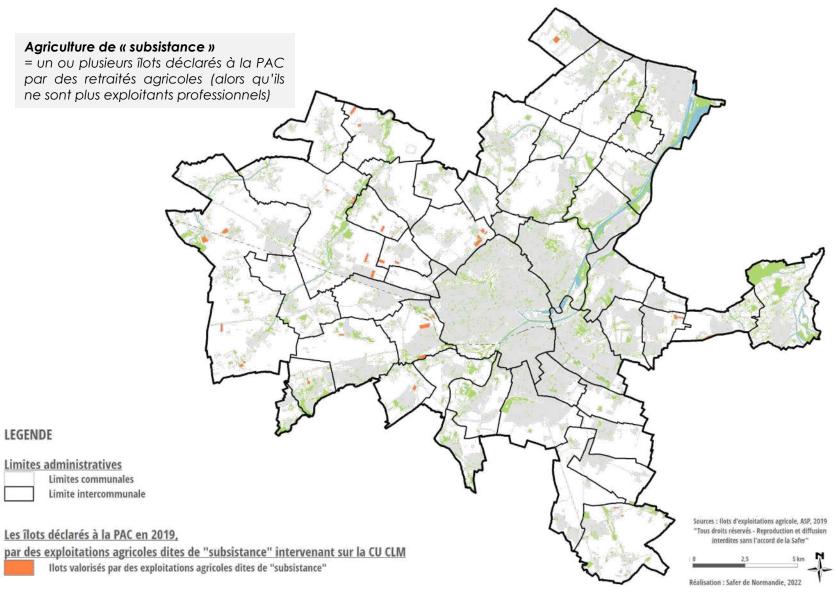
- **exploitations agricoles** (dont 20 déclarent leur siège sur la CU CLM)
- Près de 100 ha au total soit 0.5% de la SAU totale déclarée à la PAC
- 16 communes concernées

Qui valorise (réellement) ces parcelles ? > Travail à façon

Plusieurs enjeux:

· Présence de rétention foncière ? Attente d'un changement de destination?

La présence d'une agriculture dite de « subsistance »











224 exploitations professionnels recensés ayant leurs sièges sur Caen la Mer par l'enquête CRAN/242 déclaration PAC = 93 %

Pas de baisse significative du nombre d'exploitation depuis 2010, mais constat d'un phénomène de vieillissement de la population agricole

A cela s'ajoute un manque de reprise/installation sur le territoire : La CRAN ne ressence aucunes demandes d'installations aidées depuis 2018

Enfin, 27% des exploitants enquêtés par la CRAN ont déclaré avoir un successeur identifiés, et la moyenne d'âge des exploitant était de 52 ans

Le vieillissement de la population agricole est un phénomène national et européen : « à l'échelle européenne, seuls 11% des agriculteurs sont âgés de moins de 40 ans et un chef d'exploitation sur trois a plus de 65 ans »

Les exploitations agricoles du territoire

La démographie

Evolution du nombre d'exploitation au Recensement Général Agricole (RGA) 2000/2010/2020 (Nb: Le RGA 2020 ne donne pas le nombre d'exploitation professionnelle)

	Nbre expl.	Nbre expl.	Nbre d'expl.	Nbre d'expl.	Nbre expl.
	2000	2010	prof. 2000	prof. 2010	2020
CLM	371	313	260	224	263
14	9 099	6 633	4875	3 841	5 267
Normandie	52 017	35 347	25587	19 880	26 510

Evolution de la part des exploitants ayant plus de 60 ans au RGA 2000/2010/2020

	Exploitant > 60 ans 2000		Exploitant > 60 ans 2020
CLM	14%	18%	38%
14	7%	13%	35%
Normandie	6%	10%	32%







Enquête CRAN 2021:

- SAU moyenne: 111ha
- 25 % des exploitants sont éleveurs
- **52** % de formes sociétaires
- 25% des exploitations ont déclaré avoir au moins un salarié permanent

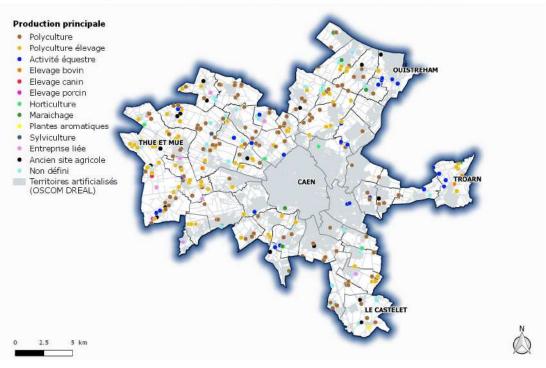
Otex principale: Polyculture, Polyculture élevage, Activité équestre

SAU moyenne supérieure à celles du **Département/Région**: exploitations agricoles tournées vers les grandes cultures (production céréalières et industrielles)

Les exploitations agricoles du territoire

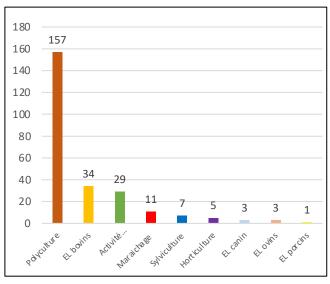
Le profil des exploitations

Répartition des sites d'exploitation sur le territoire

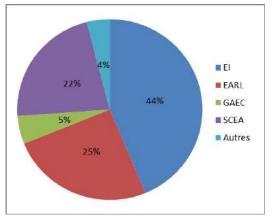


Orientation technico économique par commune (Enquête CRAN 2021)

Identification des types de production par exploitation (Enquête CRAN 2021)



Répartition des formes juridiques (Enquête CRAN 2021)









311 sites caractérisés en zone agricole

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) sur CLM:

- 3 élevages vaches laitières
- 6 élevages vaches allaitantes
- 5 élevages bovins engraissement
- 1 élevage porcin
- 1 élevage canin

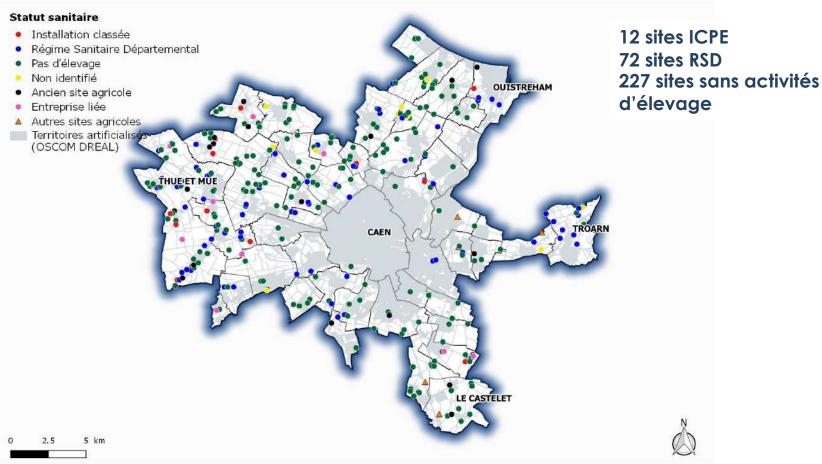
Règlement Sanitaire Départemental du Calvados (RSD) sur CLM:

- 29 activités équestres
- 17 élevages vaches allaitantes
- 13 élevages bovins engraissement
- 2 élevages canins
- 3 élevages ovins

L'environnement des corps de ferme

Aspects réglementaires

Répartition des sites d'exploitation sur le territoire



Identification des sites agricoles du territoire (Enquête CRAN 2021)







L'identification des sites agricoles et la qualification des bâtiments permettent la prise en compte des périmètres de protections règlementaires vis-à-vis des tiers à l'exploitation

De même, une autre contrainte par rapport au tiers s'impose aux exploitants : les zones non traitées

S'ajoute à cela les épandages d'effluents, de boues etc.

Il s'agit également d'une question de cohabitation entre les actifs agricoles et les habitants du territoire

61 exploitants ont déclaré avoir un plan d'épandage sur le territoire (enquête CRAN 2021)

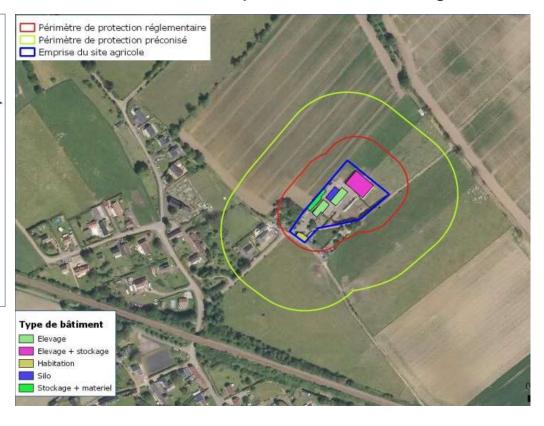
L'environnement des corps de ferme

Aspects réglementaires

Les zones non traitées

POUR LES PRODUITS **POUR LES AUTRES PRODUITS** LES PLUS DANGEREUX* **PHYTOPHARMACEUTIQUES** 5 m pour l'arboriculture, la pour les viticulture, les arbres et autres arbustes, la forêt, les cultures petits fruits et cultures Distance ornementales de plus incompressible de 50 cm de hauteur, les bananiers et le houblon

Périmètre de protection des sites agricoles









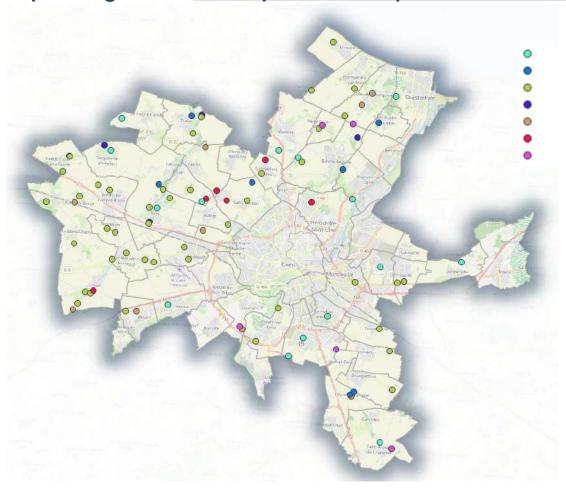
Des exploitations dynamiques : 46% des exploitations recensées ont déclaré avoir des projets

- projets de changement de destination
- 28 projets d'extension d'un bâtiment existant
- 31 projets d'augmentation des surfaces exploitées
- 16 projets de production d'énergie méthanisation (dont photovoltaïques)
- projet de construction d'un nouveau bâtiment
- 13 projet de développement des circuits courts
- 5 projets de création d'un nouvel atelier

L'environnement des corps de ferme

Des exploitations porteuses de projets

Enquête agricole: 102 exploitants soit près 45 % ont des projets



AUGMENTATION DES SURFACES EXPLOITEES CHANGEMENT DE DESTINATION CREATION D'UN NOUVEAU BATIMENT CREATION D'UN NOUVEL ATELIER DEVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS EXTENSION D'UN BATIMENT PRODUCTION D'ENERGIE

Exploitations agricoles ayant communiqué au moins un projet parmi la liste ci-dessus (Enquête CRAN 2021)







Un poids économique important pour le territoire

la production Essentiellement sur végétale (94,2 %)

Une activité qui est également créatrice d'emploi : environ 619 actifs agricoles pour 408 Equivalent Temps Plein (ETP) en 2020 (source RGA 2020)

Ces actifs sont tout de même en baisse puisqu'ils étaient 845 au RGA de 2010 (-27%) pour **477 ETP**

Le poids économique de l'activité agricole

Une activité majoritairement tournée vers les cultures

CA agricole total:



2.6M€

93% issu des élevages bovins

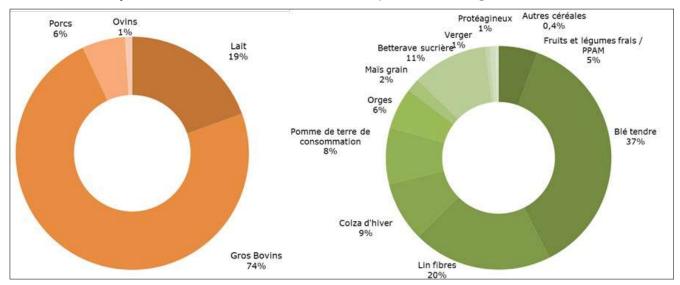
Productions végétales

33.5M€

94.2% du CA total

CA productions animales

CA production végétales



CA calculé par rapport aux années 2018, 2019 et 2020: lissé sur les différentes années et ajusté aux conditions sociétales perturbatrices.









territoire riche présence conséquente d'entreprises faisant parti du tissu socio-économique agricole sur le territoire et couvrant l'ensemble des filières agricoles

Relation d'interdépendance entre ces structures et les exploitants du territoire

Dans l'enquête de la CRAN, 38% des exploitants ont déclaré travailler avec AGRIAL, et 22% ont déclaré travailler avec la COOP DE CREULLY

Le tissu socio-économique agricole

Etablissements situés sur le territoire de Caen la Mer (Source enquête CRAN 2021)

COMMUNES	Entreprises
AUTHIE	CEA CA CARRENTIER FOLLIREMENTS ACRICOLES
AOTTIL	CEA SA CARPENTIER EQUIPEMENTS AGRICOLES BLANCHARD AGRICULTURE
BLAINVILLE SUR ORNE	AGRIAL
BOURGUEBUS	AGRIAL
CARPIQUET	AGRIAL
COLLEVILLE MONTGOMERY	AVN
FRESNE CAMILLY	AGRIAL
HEROUVILLE SAINT CLAIR	AGRIAL
IFS	AXYOM
LE CASTELET	PHYTO SERVICE SM3 CLAAS CAEN SALLE RIC
	SIFMA
MONDEVILLE	SOCABOC
MOUEN	RUAUX AGRI
SAINT GERMAIN LA BLANCHE HERBE	SCN LECERF
SAINT MANVIEU NORREY	COOP DE CREULLY
THUE ET MUE	SAMA
TROARN	SEMAN AGRI.7 EURL
VERSON	FIAV
VILLONS LES BUISSONS	COOPERATIVE AGRICOLE LINIERE DU NORD DE CAEN

4 grandes catégories :

Entreprises amont de la production agricole :

fabricants, fournisseurs et activités de services

Entreprises aval de la production agricole :

Coopératives, négociants, abattoirs, etc.

Organismes de services :

Centres de gestion, contrôle laitier, etc.

Organismes Professionnels et Administrations :

Chambres d'agriculture, organismes de recherche, administrations, etc.



Également 10 Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) réparties sur le territoire de Caen la Mer (Source FDCUMA Calvados)









plus-values locales sont manque de souffle sur le territoire

10 exploitants ont déclaré être en agriculture biologique(11 au RGA de 2020). A noter une augmentation depuis 2015

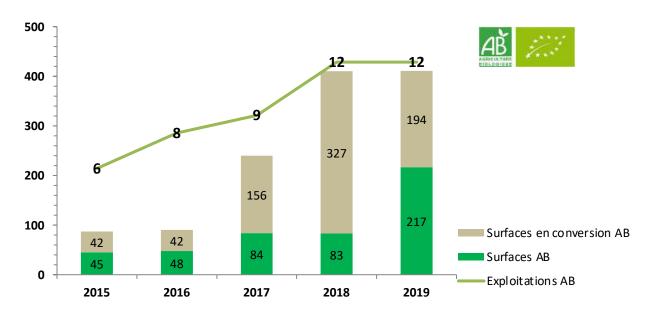
3 exploitants ont déclaré être engagé dans un label AOP/AOC (7 au RGA de 2020)

2 exploitants ont déclaré être engagé dans un label IGP (4 au RGA de 2020)

2 exploitants ont déclaré être engagé en Label Rouge (NC)

Les plus-values locales

Evolution de l'agriculture biologique 2015-2019 : une pratique qui se développe (Source agence Bio)



Autres signes de qualités sur Caen la Mer



Produits de qualité supérieure



5 IGP

Calvados, Calvados Grisy, Cidre de Normandie, Porc de Normandie et Volailles de Normandie



2 AOP/AOC

Calvados et Pommeau de Normandie Communes de Rots et Rosel









Malgré un taux assez bas d'exploitants pratiquant la vente en circuits-courts (15% des exploitants enquêtés), cette pratique s'est développée depuis une dizaine d'années (12% selon le RGA 2010)

Pour rappel, 13 exploitants ont déclarés projets de un développement des circuits courts (Enquête CRAN 2021)

Le territoire de Caen la Mer bénéficie de structures accompagnatrices dans le développement des circuits-courts, donnant une opportunité à cette diversification

33

Le développement des circuits-courts

Structures accompagnatrices :











Exploitations agricoles ayant déclaré pratiquer la vente en circuits-courts (Source enquête CRAN 2021)

Dans l'enquête CRAN, a été déclaré la vente en circuitscourts pour les produits suivants:

- Œufs:
- Produits laitiers:
- Viande:
- Fruits et légumes ;
- Végétaux (sapins, foin, miscanthus, fleurs coupées...)
- Produits transformés.









Expression des exploitants

Question posée aux exploitants agricoles rencontrés :

« Selon vous, quels sont les points fort et les points faibles de l'agriculture du territoire ? »

Principales difficultés rencontrées par les exploitants:

- 1. Difficultés de voisinage
- 2. Problèmes de circulations agricoles
 - 3. Manque et pertes de surfaces
 - 4. Dispersion du parcellaire

Principales attentes concernant le PLUi:

- 1. Limiter la consommation d'espace agricole/densifier
 - 2. Permettre le développement des exploitations
- 3. Laisser des espaces tampons entre les constructions tiers et les espaces agricoles
- 4. Avoir une écoute vis-à-vis des projets des exploitants

Points forts

- ♣ Proximité avec la ville de Caen.
- ♣ Un très bon potentiel de production : qualité des terres et climat tempéré
- Une diversité des productions possibles
- Une proximité avec de grandes infrastructures : Port de Caen, du Havre et de Rouen, de nombreuses Coopératives et entreprises liées
- Un territoire attractif et touristique
- de conscience la de part des consommateurs quant à l'intérêt de la consommation locale

Points faibles

- Forte pression foncière liée à une urbanisation expansive favorisant des conflits de voisinage
- Une hausse des conflits de voisinage depuis quelques années
- Un sentiment « d'agribashing » et de manque de soutien des pouvoirs publics
- ♥ Un réseau bocager peu développé
- ♣ Une circulation compliquée notamment en période touristique
- ♣ Une problématique liée à l'accès à l'eau







Synthèse des enjeux



FORCES



- > Des potentialités agronomiques des sols très élevées (surtout dans la partie Nord / Nord-Ouest)
- > L'attractivité des terres agricoles
- > Un foncier agricole avant tout acquis par les agriculteurs eux-mêmes
- > De nombreuses formes sociétaires stabilisant les exploitations
- > Des exploitations dynamiques, porteuses de projets
- > Présence d'un tissu socio-économique agricole structuré

- > Un prix élevé des terres agricoles
- > Très peu de fermes entières à la reprise
- > Un vieillissement et un manque de renouvellement de la population agricole
- > Un manque de diversification des pratiques agricoles
- > Peu de circuits-courts
- > Existence de conflits d'usages / Difficultés de voisinage



OPPORTUNITES

- > De nombreuses réserves foncières
- > Le cadre règlementaire (loi Climat et Résilience, etc.)
- > Proximité avec l'aire urbaine de Caen
- > Dynamique des projets (labels, circuits-courts



MENACES

- > Une pression urbaine élevée
- > Forte artificialisation des terres agricoles
- > Contraintes à la pratique agricole quotidienne
- > Sentiment « d'agribashing »



